

PRISE EN CHARGE DES PERSONNES SYMPTOMATIQUES EN ENTREPRISE PENDANT LA PANDÉMIE DE COVID-19



Cette procédure type vise à renseigner et accompagner les entreprises dans la **prise en charge des personnes symptomatiques en entreprise** pour protéger leurs salariés, leurs clients et toutes leurs partiesprenantes en limitant aussi vite que possible leur exposition potentielle au Covid-19.

Au préalable

Il revient à l'entreprise, le cas échéant avec le Service de Santé au Travail, de rédiger préventivement une procédure de prise en charge sans délai des personnes symptomatiques suspectes COVID-19.

En cas de suspicion de contamination au COVID-19

Dans le contexte actuel, toute personne présentant les symptômes suivants est susceptible d'être atteinte par le COVID-19 :

- > Fièvre et/ou toux
- Difficulté respiratoire
- Difficulté à parler ou à avaler
- Perte du goût et de l'odorat
- Fatigue intense...

Prise en charge de la personne symptomatique

La prise en charge repose sur :

- L'isolement
- La protection
- La recherche de signes de gravité

En présence d'une personne symptomatique suivre la procédure ci-dessous.

Personne symptomatique 1. Isoler la personne symptomatique dans une pièce dédiée en : Gardant une distance de sécurité (2 mètres) Lui faisant porter un masque Lui préconisant une position d'attente confortable, en attendant le 1er bilan sanitaire Puis vous laver les mains. 2. Mobiliser le professionnel de santé dédié de l'établissement, un sauveteur/secouriste du travail formé au risque COVID-19 ou le référent COVID-19 selon l'organisation locale. Lui fournir un masque avant son intervention. <u>Attention</u>: La recherche de signe NON Des signes de de gravité doit se faire par une Contacter ou demander à la gravité? personne formée et compétente : personne de contacter son SST, médecin, SAMU ou infirmier. médecin pour avis médical. Le médecin du travail devra être OUI En cas de signe de gravité (ex. détresse respiratoire), appeler directement le SAMU - composer le 15 : Si confirmation d'absence de Se présenter Présenter en quelques mots la situation (COVID-19, Organiser son retour à domicile pour qui, quels symptômes) avec port du masque, en excluant Donner son numéro de téléphone les transports en commun. Préciser la localisation et les moyens d'accès L'assistant de régulation passera un médecin et donnera la conduite à tenir (en demandant souvent de parler à la personne ou de l'entendre respirer). Organiser l'accueil des secours L'intervenant de 1er secours surveille la personne jusqu'à Est-ce que NON OUI l'arrivée des secours les secours

Suivre les instructions des secours

informé par la suite.

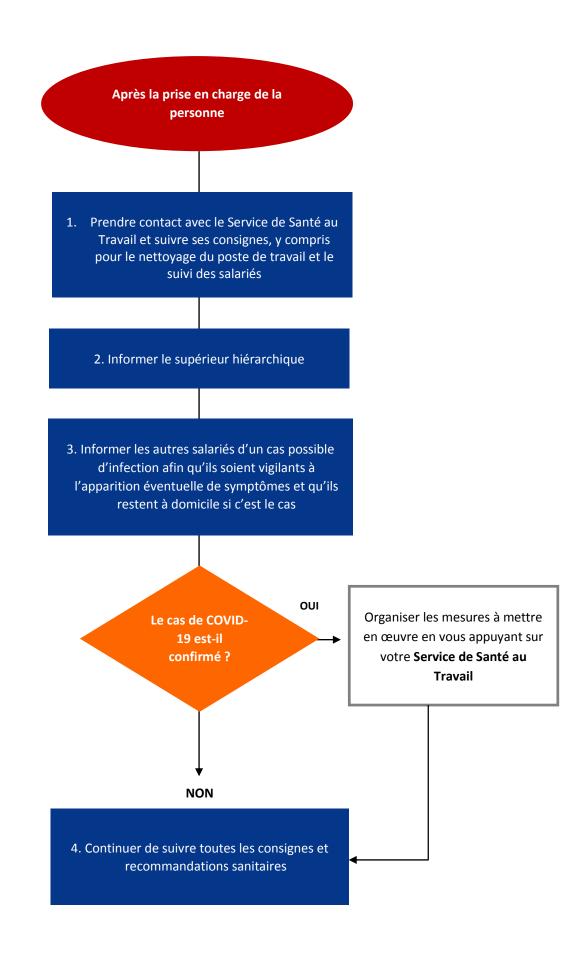
signes de gravité :

En cas d'éléments nouveaux importants, rappeler le SAMU 15

Ne jamais s'énerver ou agir dans la précipitation

vont

intervenir?



Consignes de désinfection des locaux

Dans le cas d'une zone de travail occupée par un collaborateur « cas possible ou avéré COVID-19 » une procédure de décontamination doit être réalisée.

Mode opératoire

Le coronavirus pouvant probablement survivre de quelques heures à quelques jours sur des surfaces sèches, en cas de contamination, les mesures suivantes devront être prises :

Équipement des personnes en charge du nettoyage des sols et surfaces avec port d'une blouse à usage unique et de gants de ménage (le port d'un masque de protection respiratoire n'est pas nécessaire du fait de l'absence d'aérosolisation par les sols et surfaces).

Entretien des sols : privilégier une stratégie de lavage-désinfection humide de sorte que :

- Les sols et surfaces soient nettoyés avec un bandeau de lavage à usage unique imprégné d'un produit détergent.
- Les sols et surfaces soient ensuite rincés à l'eau du réseau d'eau potable avec un autre bandeau de lavage à usage unique.
- > Un temps de séchage suffisant de ces sols et surfaces soit laissé.
- Les sols et surfaces doivent être désinfectés avec de l'eau de javel diluée avec un bandeau de lavage à usage unique différent des deux précédents.

Les surfaces

- Utiliser le produit désinfectant virucide fourni par l'entreprise dilué selon la recommandation du fournisseur avec des supports d'essuyage jetables humidifiés de la solution désinfectante.
- > Traiter surtout les points de contact tels que les poignées de portes ainsi que les surfaces, interrupteurs, rebords de chaises, tables de travail, combinés téléphoniques, outils de travail ainsi que tous les endroits où les usagers posent leurs mains (contamination croisée).
- Laisser sécher naturellement les surfaces traitées.

Les déchets produits par la personne contaminée suivent la filière d'élimination classique.